

Etat olfactif initial

Création d'une unité de méthanisation sur la commune de Groisy

Rapport adressé le 09/06/2026

à

Monsieur Jean-Yves RAPHIN

ECO3R

81, Route de Chenay
F-74570 Groisy



BELGIQUE

Siège technique

Rue de l'Hydrion, 50 Bte 001
6700 ARLON
Tel : 0032/63 33 90 50
Fax : 0032/63 38 37 34

FRANCE

ZI Sainte-Agathe – Rue Lavoisier
F-57190 Florange
Tel : +33 (0)9 73 03 66 94

www.odometric.com / info@odometric.com



PÔLE LABORATOIRE
COMPRENDRE ET
MESURER LES ODEURS



PÔLE IMPACT
ÉVALUER L'IMPACT
DE VOTRE ACTIVITÉ



PÔLE PROCESS
CAPTER ET TRAITER
LES ÉMISSIONS



PÔLE MONITORING
Suivre Et gérer les
ÉMISSIONS dans le
temps

Références du document :

Titre :	Etat olfactif initial Création d'une unité de méthanisation sur la commune de Groisy
Commanditaire :	ECO3R 81, Route de Chenay F-74570 Groisy
Contact :	Monsieur Jean-Yves RAPHIN
Adresse du site :	Methan'Aires Route de Chenay F-74570 Groisy

Numéro de l'offre : BEL014346

Nombre de page : 10

Signatures :

MARQUIS
Jérémy

Signé numériquement par MARQUIS
Jérémy
DN : cn=MARQUIS Jérémy, ou=1-CSD
Raison : Je suis l'auteur de ce
document
Date : 2026.06.09 14:39:36 +02'00'

Jérémy Marquis

WACZEK
Cédric

Digitally signed by WACZEK Cédric
DN: cn=WACZEK Cédric, ou=1-
CSD
Reason: I am approving this
document
Date: 2026.06.10 16:19:22 +02'00'

Cédric Waczek

Récapitulatif des modifications :

N° de version	Date	Auteur	Description de la publication ou des modifications
RLC-01-BEL014346-V01	05/06/2026	Jérémy Marquis	Rédaction du rapport
RLC-01-BEL014346-V01	08/06/2026	Cédric Waczek	Validation du rapport

En Région wallonne, Odometric est un laboratoire agréé pour réaliser des prélèvements, analyses, essais et recherches dans le cadre de la lutte contre la pollution atmosphérique.

En Région de Bruxelles-Capitale, Odometric est agréé pour la réalisation de prélèvements d'odeur et de réalisation d'essais en olfactométrie dynamique (EN13725 :2003).

Au Grand-duché de Luxembourg, Odometric est agréé pour le contrôle des émissions et la qualité de l'air dans le domaine des odeurs (A5) et pour les études d'impact relatives aux odeurs (E11).

Référence qualité du document :

Numéro : EN-REA-25-V0

Date de validation : 19/06/19

Table des matières

1	Objet de la demande	4
2	Présentation générale du site	4
3	Données météo	7
4	Cartographie des odeurs	8
4.1	Méthodologie mise en œuvre.....	8
4.2	Résultats.....	9
5	Conclusions	11

Table des figures

<i>Figure 1 : Localisation du site et de son environnement sur vue aérienne</i>	<i>5</i>
<i>Figure 2 : Interconnections entre les entités.....</i>	<i>5</i>
<i>Figure 2 : Origine et vitesse des vents mesurés lors de la campagne de mesure.....</i>	<i>7</i>
<i>Figure 3 : Origine des vents moyenne de la région de Groisy (Source –Meteoblue).....</i>	<i>7</i>
<i>Figure 4 : Résultats de la cartographie des odeurs</i>	<i>9</i>

Table des tableaux

<i>Tableau 1 : Intrants de la méthanisation</i>	<i>6</i>
<i>Tableau 2 : Echelle d'intensité.....</i>	<i>8</i>
<i>Tableau 3 : Bilan des odeurs perçues</i>	<i>11</i>

1 Objet de la demande

Cet état olfactif initial a été réalisé pour le compte de la société ECO3R dans le cadre du dossier ICPE relatif à la création d'une unité de méthanisation en injection sous régime ICPE d'enregistrement. Cette unité, dénommée « Methan'Aires », sera exploitée sur le territoire de la commune de Groisy (74 – Haute-Savoie).

Cette étude a été réalisée suivant les dispositions de l'Arrêté du 17 juin 2021 modifiant celui du 12 août 2010 **relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de méthanisation relevant du régime de l'enregistrement qui stipule** : « Pour les nouvelles installations, il fait réaliser par un organisme compétent un état des perceptions odorantes présentes dans l'environnement du site avant la mise en route de l'installation (état zéro), indiquant, dans la mesure du possible, les caractéristiques des odeurs perçues dans l'environnement : nature, intensité, origine (en discriminant des autres odeurs les odeurs provenant des activités éventuellement déjà présentes sur le site), type de perception (odeur perçue par bouffées ou de manière continue). Cet état zéro des perceptions odorantes est, le cas échéant, joint au dossier d'enregistrement ».

Une équipe de 2 experts qualifiés selon la norme EN 16841-2 est intervenue le 26/05/2026 sur site afin de réaliser la cartographie initiale des odeurs. Le périmètre de la zone d'étude s'étend sur un rayon de 2 km autour du site.

L'état olfactif initial recense les différentes sources d'odeurs déjà présentes sur et autour du site et il pourra servir d'état des lieux en cas de plaintes des riverains vis-à-vis de nuisances olfactives, par suite de l'augmentation de capacité de traitement de l'unité de méthanisation.

2 Présentation générale du site

Le projet de l'unité de méthanisation Methan'Aires est localisé au niveau des parcelles cadastrales 0044 à 0047 section OC sur la commune de Groisy (74).

A 50 mètres, au nord, se trouve l'unité de déconditionnement, d'hygiénisation et de méthanisation ECO3R ainsi que le GAEC Les Airelles dont le gestionnaire est le même que la future unité de méthanisation.

Les zones d'habitations les plus proches se situent au nord et au nord-est, à des distances respectives de 170 et 260 mètres des limites du site.

Les coordonnées du site sont : longitude : 6,1963 ° E ; latitude : 46,0139 ° N.

Le site se trouve à une altitude de 157 mètres.

La figure suivante illustre la localisation de la future unité de méthanisation et son voisinage sur une vue aérienne.

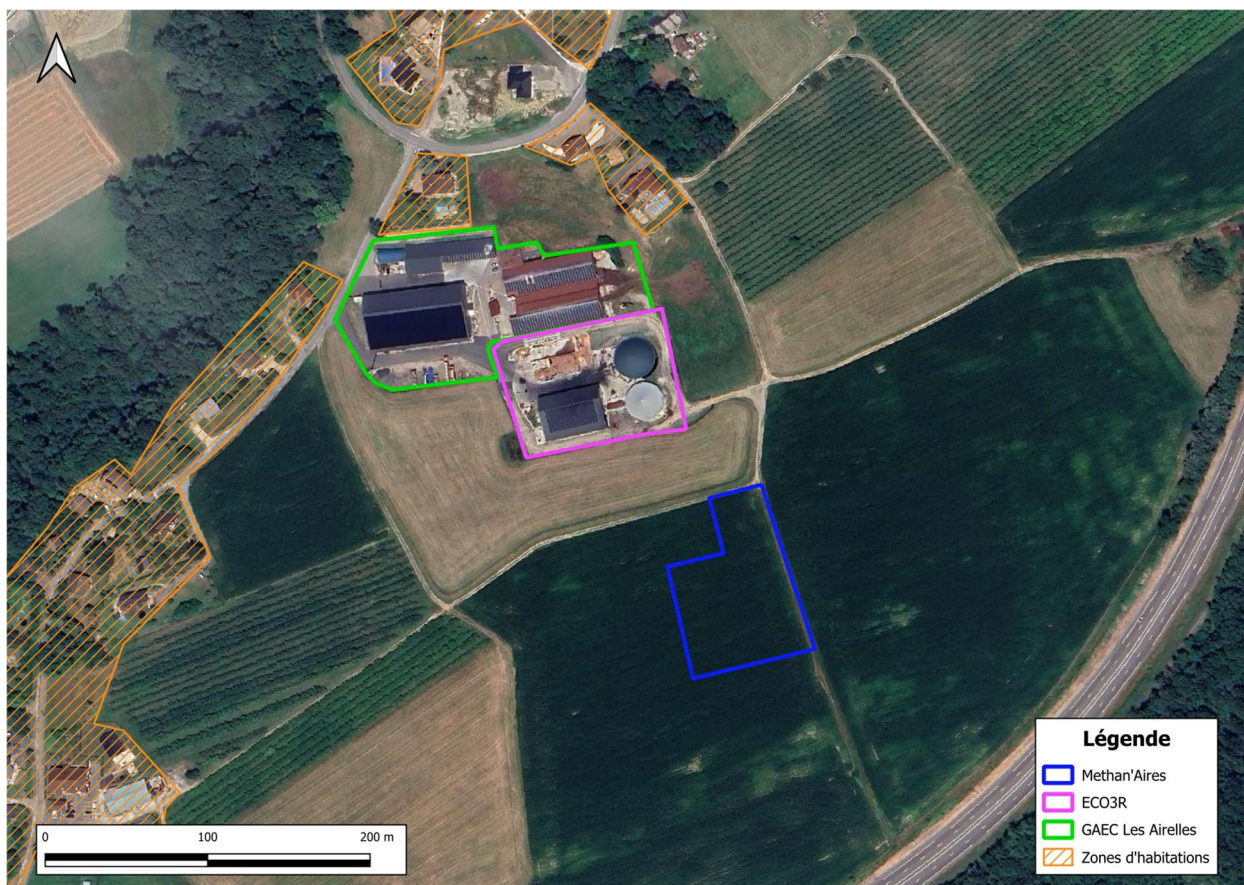


Figure 1 : Localisation du site et de son environnement sur vue aérienne

Comme expliqué précédemment, les 3 entités (ECO3R, GAEC Les Airelles et Methan'Aires) appartiennent au même gestionnaire. Il en résulte que les 3 entités seront interconnectées de manière que les intrants et les produits de la méthanisation soient mutualisés.

Le schéma ci-dessous illustre les connections entre les 3 entités.

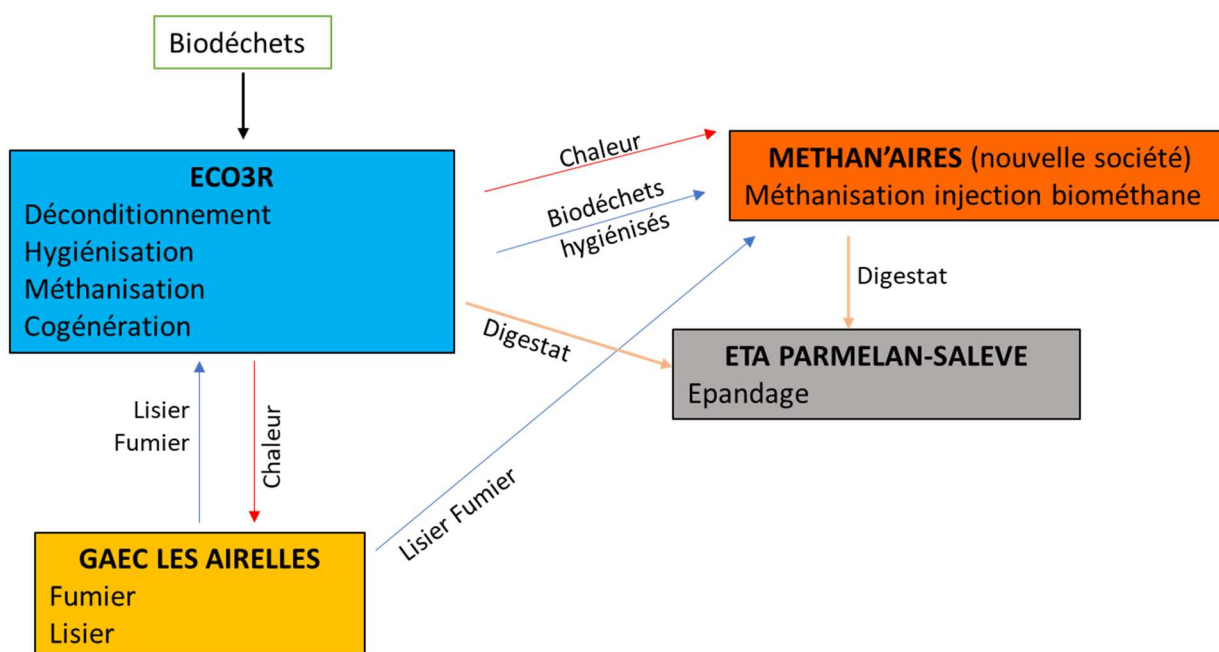


Figure 2 : Interconnections entre les entités

Comme montré dans la figure précédente, les intrants de la future méthanisation seront du fumier et du lisier provenant de la GAEC Les Airelles ainsi que des biodéchets provenant de la méthanisation ECO3R.

Le tableau ci-dessous reprend les intrants prévus ainsi que leurs conditions de stockage.

Tableau 1 : Intrants de la méthanisation

Intrants	Quantité annuelle prévisionnelle (t/an)	Stockage
Fumier bovin	1 100	Acheminement en direct – Pas de stockage
Lisier bovin	9 000	
Biodéchets	7 500	
TOTAL	17 600	

En fin de processus, le digestat produit sera stocké en cuve fermée et utilisé par l'ETA Parmelan-Saleve pour épandage.

3 Données météo

Le 26 mai 2026, les conditions météorologiques ont été enregistrées par notre station placée sur site, en dehors de l'influence des bâtiments et des turbulences générées par ceux-ci.

Le ciel était totalement dégagé (couverture nuageuse de 0/8) et la température moyenne relevée durant les mesures était de 29,5°C.

La direction des vents mesurée lors de la campagne est illustrée à la figure 2. La rose des vents reprend les proportions relatives d'origine des vents. Les différentes couleurs donnent les proportions des différentes vitesses de vent.

La figure 3 représente l'origine des vents moyenne basée sur les 30 dernières années de la région de Groisy. Elle permet de comparer la situation qui prévalait pendant la mesure aux directions des vents généralement observées dans la région étudiée.

Lors des mesures, les vents provenaient majoritairement du secteur ouest-sud-ouest à une vitesse moyenne de 2,1 m/s.

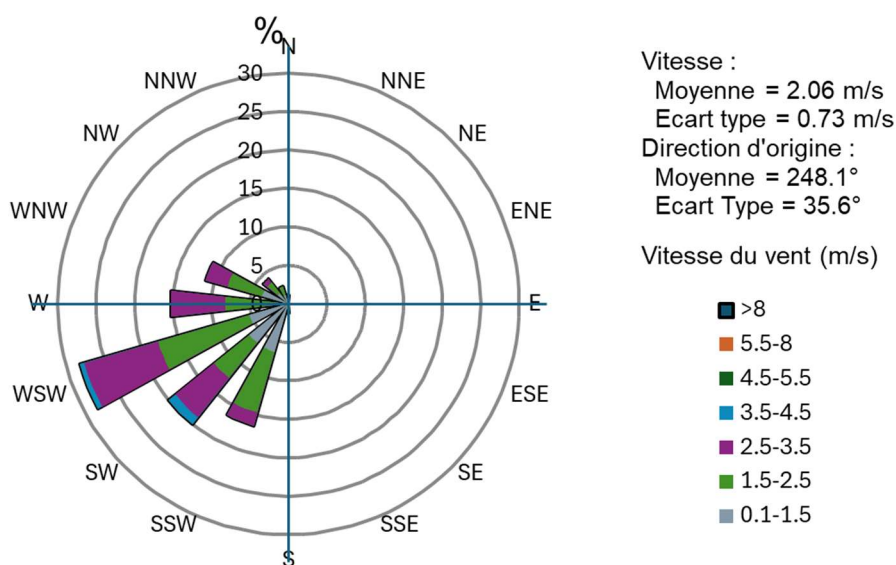


Figure 3 : Origine et vitesse des vents mesurés lors de la campagne de mesure

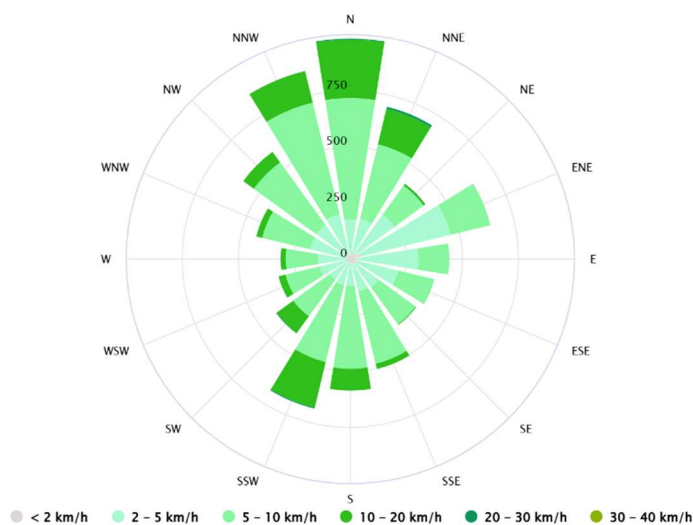


Figure 4 : Origine des vents moyenne de la région de Groisy (Source –Meteoblue)

4 Cartographie des odeurs

L'objectif de la cartographie des odeurs est de décrire l'état de l'environnement du site en termes de perceptions d'odeurs.

4.1 Méthodologie mise en œuvre

Un jury de nez, composé de deux personnes qualifiées en laboratoire et dont les perceptions répondent aux exigences de la norme NF EN 13725 : 2022, a parcouru les alentours du site (dans la limite de +/- 2 km) afin d'identifier et de localiser les différentes odeurs perceptibles (méthode du panache selon la norme EN 16841-2 : 2017).

Cette méthode est particulièrement utile lorsque la source est fugitive, diffuse ou en mouvement et lorsque plusieurs sources odorantes sont présentes.

Chaque odeur perçue a été :

- Décrite (nature de l'odeur) et sa source a, dans la mesure du possible, été recherchée,
- Caractérisée pour définir son intensité (selon la norme NF X43-103) et le type de perception (bouffées / en continue).

Tableau 2 : Echelle d'intensité

Echelle d'intensité	1	2	3	4	5
Niveau d'odeur	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort
Concentration en butanol dans l'eau (vol/vol)	1×10^{-6}	1×10^{-5}	1×10^{-4}	1×10^{-3}	1×10^{-2}

Les mesures ont été réalisées le 26 mai 2026 entre 16h15 et 17h45.

Les résultats de cette mesure sont illustrés sur les figures 5 et 6 suivantes.

4.2 Résultats

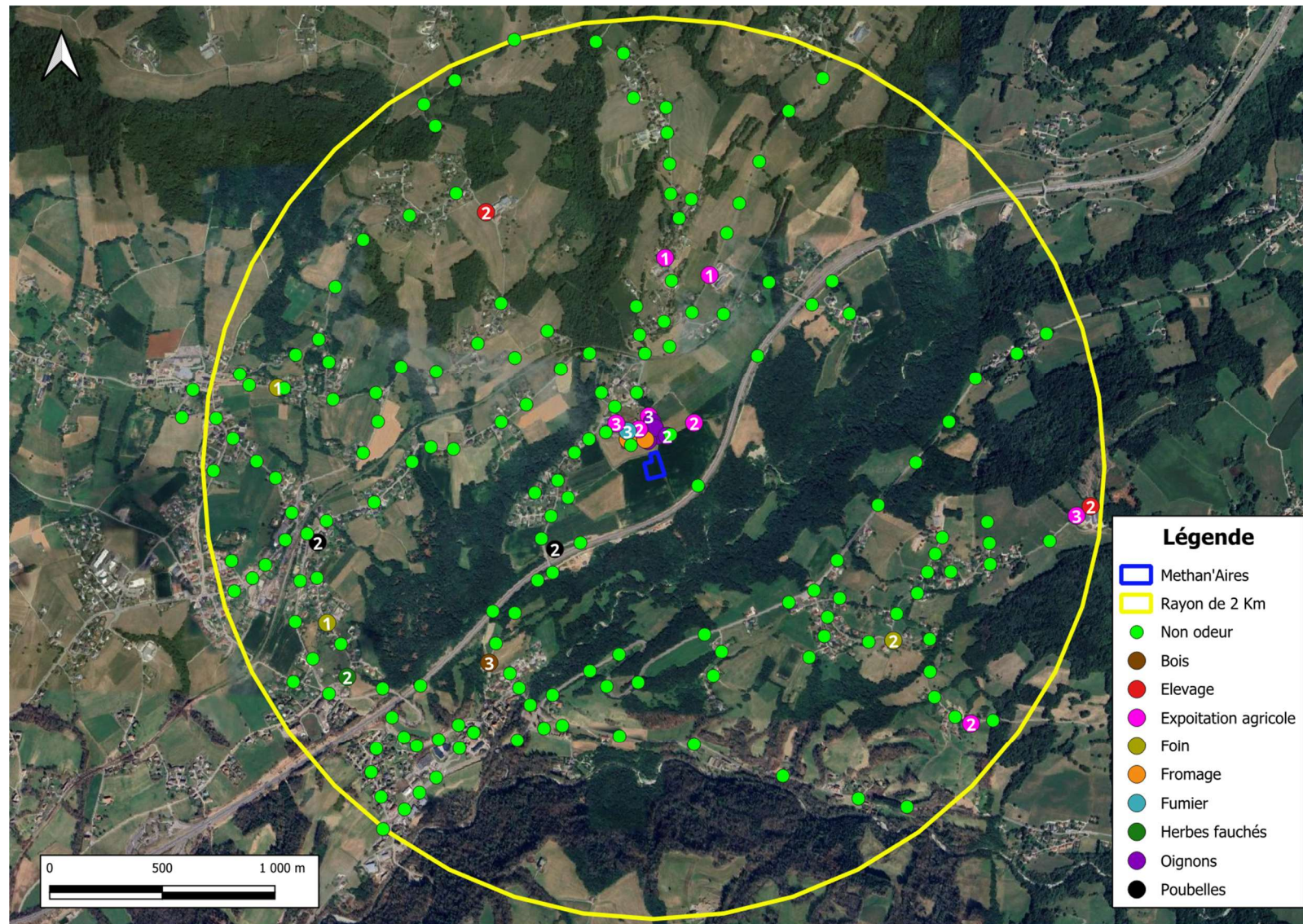


Figure 5 : Résultats de la cartographie des odeurs

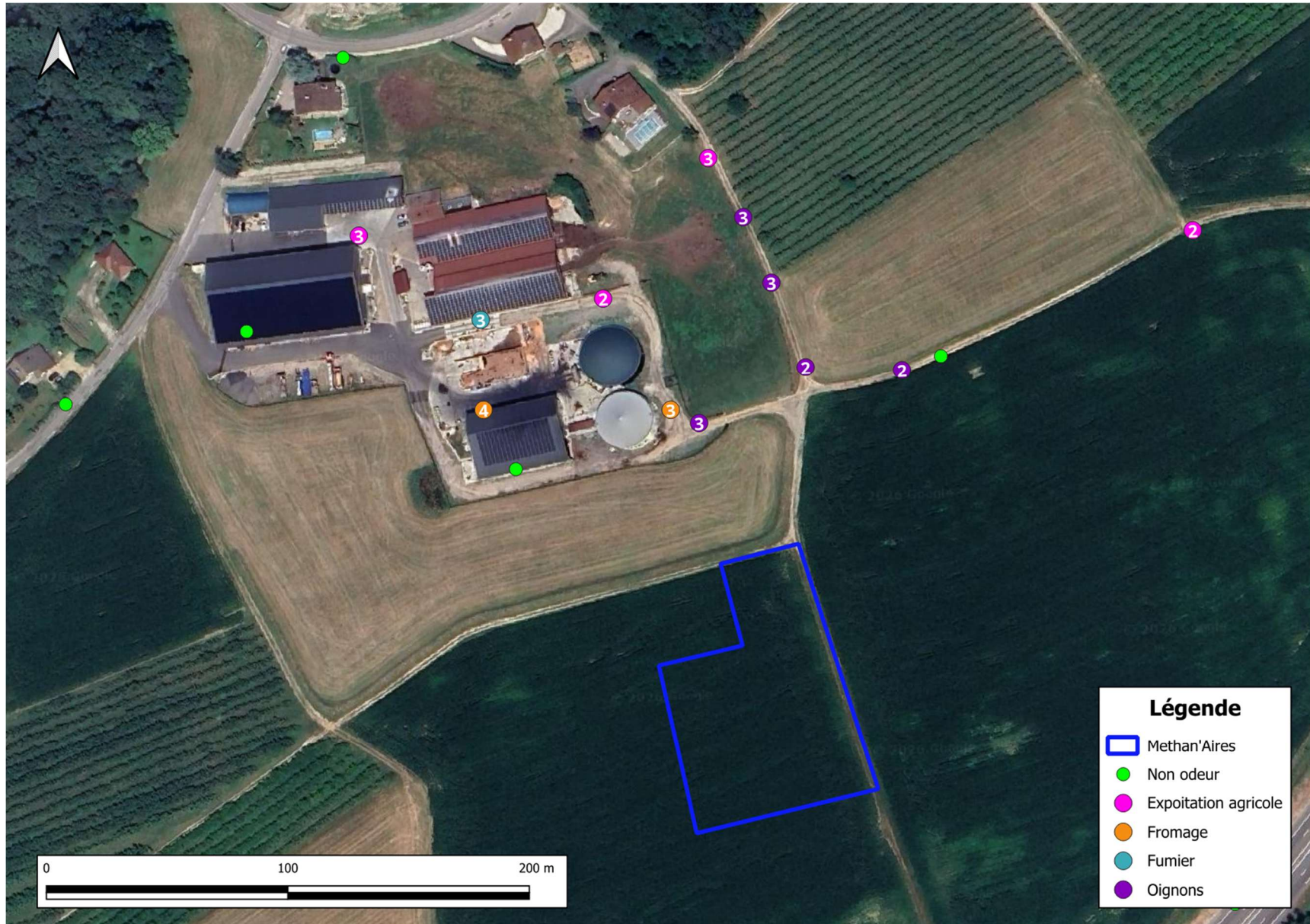


Figure 6 : Résultats de la cartographie des odeurs - Zoom

5 Conclusions

Cet état olfactif initial a été réalisé pour le compte de la société ECO3R dans le cadre du dossier ICPE relatif à la création d'une unité de méthanisation en injection sous régime ICPE d'enregistrement. Cette unité, dénommée « Methan'Aires », sera exploitée sur le territoire de la commune de Groisy (74 – Haute-Savoie).

Le but de cet état olfactif initial est de déterminer les zones de perception et de non-perception des odeurs dans l'environnement proche de l'unité de méthanisation. Cette cartographie servira d'état des lieux olfactif avant la modification du régime de l'exploitation.

Étant donné le protocole mis en œuvre : méthode du panache selon la norme EN 16841-2 : 2017, les différentes sources odorantes perçues aux alentours du site ont été dissociées. Chaque odeur perçue a ensuite été caractérisée selon : sa nature, son intensité et le type de perception.

L'étude de la périphérie du site dans un rayon de 2 km, réalisé le 26 mai 2026, a montré la présence de plusieurs sources d'émissions d'odeurs (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 3 : Bilan des odeurs perçues

Types d'odeur	Sources	Niveaux d'intensité perçus	Types de perception ¹	Localisation des perceptions
Oignons	Unité de déconditionnement et d'hygiénisation	Faibles à moyennes	Continues	A proximité du site
Fromage	Unité de déconditionnement et d'hygiénisation	Moyennes à fortes	Continues	A proximité du site
Exploitations agricoles	GAEC Les Airelles	Faibles à moyennes	Continues	A proximité du site
	Exploitations agricoles voisines	Très faibles à moyennes	Continues	En-dehors du site
Fumier	Stockage de fumier	Moyennes	Continues	A proximité du site
Bois	Scierie	Moyennes	Continues	En-dehors du site
Elevage	Elevages bovins voisins	Faibles	Continues	En-dehors du site
Foin	Stockage de foin ou champs fauchés de plus d'un jour	Très faibles à faibles	Discontinues	En-dehors du site
Herbes fauchées	Herbes fraîchement coupées	Faibles	Discontinues	En-dehors du site
Poubelles	Dépôts sauvages de déchets	Faibles	Discontinues	En-dehors du site

¹ La notion de perception continue ou discontinue va dépendre de la présence d'une source d'émission d'odeur constante ou non. Par exemple, des sources d'émission telles que des exploitations agricoles, des entreprises de compostage, ... entraîneront la présence de perception continue dans leurs environs. A l'opposé, des sources telles que des tas de compost, de fumier, ... en bord de champs sont amenées à disparaître ou à être déplacées. Elles entraîneront donc la présence de perceptions discontinues dans le temps.

Dans la zone de l'étude et pour les conditions de vents rencontrées, plusieurs odeurs ont été perçues dans le rayon de 2 km. Ces odeurs, majoritairement d'origine agricole, sont liées aux différentes activités rencontrées dans la zone de l'étude.

A proximité du site étudiée, ces odeurs sont caractéristiques des intrants ainsi que de l'unité de déconditionnement et d'hygiénisation de l'unité de méthanisation ECO3R.

Avec l'implantation de cette nouvelle méthanisation, les émissions d'odeur de la zone ne devraient pas évoluer de manière significative compte tenu que le stockage d'intrants et de digestat sera limité.

Afin de minimiser les d'émissions d'odeur, des bonnes pratiques peuvent être mises en œuvre telles que :

- Limiter les durées de stockage des matières acheminées de manière permanente (fumier) ;
- Limiter aux maximum les surfaces de contact entre l'atmosphère et les stockages (au moyen de bâches par exemple) ;
- Maintenir la propreté du site autour des zones de stockage, des zones d'alimentation de l'unité de méthanisation, ...

Enfin, en cas de plainte des riverains, il sera important de tenir compte des autres sources déjà existantes pour différencier la typologie des odeurs perçues. Dans ce cas, un nouvel état olfactif pourra être réalisé pour s'assurer de l'origine des odeurs perçues.